

3 crédits	30.0 h	Q1 ou Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Deneumoustier Aurélie coordinateur ;Duelz Marie coordinateur ;Grommersch Claudine ;Grommersch Claudine (supplée Deneumoustier Aurélie) ;Henriet Marielle ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'étudiant devra avoir suivi le cours de niveau moyen 'deuxième partie- (LANGL1331) ou un cours d'un niveau similaire, correspondant au <b>niveau B2</b> du « Cadre Européen Commun de référence pour les Langues » (Conseil d'Europe).
Thèmes abordés	L'étudiant sera amené à prendre part à des activités lui permettant d'exercer et de développer ses compétences communicatives et sa maîtrise de la langue (principalement l'expression orale) dans des situations telles que: la présentation publique d'un projet, d'une communication, la préparation et la participation à une réunion professionnelle (la négociation, l'échange d'idées, l'élaboration d'une argumentation) la rédaction des courriels, les appels téléphoniques.
Acquis d'apprentissage	<p><b>Compréhension à la lecture:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvoir comprendre de façon autonome des textes factuels et des articles spécialisés en rapport avec le domaine d'études.</li> </ul> <p>Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ".</p> <p><b>Compréhension à l'audition individuelle:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvoir comprendre des conférences et des discours assez longs et suivre une argumentation.</li> <li>• Pouvoir comprendre des documents audiovisuels en rapport avec l'actualité et/ou le domaine d'études.</li> <li>• Pouvoir exploiter les points pertinents d'un document dans une conversation interactive.</li> <li>• Pouvoir suivre un discours dans une conversation courante entre plusieurs locuteurs, dans les principaux contextes socio-professionnels</li> </ul> <p>Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ".</p> <p><b>1 Expression orale individuelle:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvoir présenter devant un auditoire, de manière claire et méthodique, un sujet complexe, en ne faisant référence que de manière occasionnelle aux notes écrites.</li> <li>• Pouvoir communiquer avec un certain degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif.</li> <li>• Pouvoir participer de manière active, souple et efficace à des conversations du registre social et professionnel.</li> <li>• Pouvoir exprimer, articuler et défendre ses opinions en liant ses interventions à celles de ses interlocuteurs, dans des conversations du registre social et professionnel</li> </ul> <p><b>Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ".</b></p> <p><b>Code:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvoir maîtriser suffisamment les fonctions langagières, les structures grammaticales (simples et complexes), le vocabulaire (général et spécifique), la prononciation et l'intonation pour permettre une communication aisée et spontanée.</li> </ul> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evaluation continue: participation de l'étudiant aux diverses activités et sur la préparation de chacune d'elles, en particulier une ou plusieurs présentation(s) orale(s) au cours.</li> <li>2. Examen individuel :l'étudiant sera placé dans une (plusieurs) situation(s) similaire(s) à celles pratiquées au cours.</li> <li>3. Examen collectif (tenue d'une réunion).</li> </ol>

Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours de 120 minutes en groupes de 18 étudiants maximum.</li> <li>• Chaque enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.</li> <li>• Guidance à la Salle Multimédia (SMM).</li> </ul>
Contenu	<p>Pouvoir communiquer avec un certain degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif dans les principaux contextes socio-professionnels</p> <p>Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues.</p>
Ressources en ligne	<a href="http://moodleucl.uclouvain.be/">http://moodleucl.uclouvain.be/</a>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interactive English for Communication</li> <li>• Plateforme d'apprentissage en ligne (Moodle UCL)</li> </ul>
Faculté ou entité en charge:	ILV